

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL			
Contrôle technique périodique	13/10/2026	26119689			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillance(s) majeure(s)			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		3.2.1.a.2. ETAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs, AV.			
12/12/2026		3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences, G.			
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		4.1.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AV,D.			
Contre visite		4.2.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse, D,G.			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		4.3.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AR.			
N° D'AGRÈMENT : S056S033		4.5.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), ARG.			
(9) RAISON SOCIALE : SO.SEC.AUTO.		4.8.1.a.2. ETAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITE REFLECHISSANT ET PLAQUES REFLECHISSANTES ARRIERE) : Catadioptre défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée, ARD.			
(3) COORDONNÉES :		4.15.4.a.2. PROTECTION DE LA PRISE DE CHARGE : Absence de protection sur prise extérieure			
Tel. : 0297810617		5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu, AV,D,AVG.			
ZI de Kerpont		5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, ARD,ARG.			
56600 LANESTER		6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATERALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, AV,AR.			
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, ARG,ARD.			
N° D'AGRÈMENT : 078T1076		Défaillance(s) mineure(s)			
SIGNATURE :		1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, ARD,ARG,AVD,AVG.			
		4.1.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux, AV,D.			
IDENTIFICATION DU VEHICULE		4.7.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ECLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIERE) : Source lumineuse partiellement défectueuse			
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation		4.15.6.b.1. CABLE DE CHARGE : Essai non réalisé			
FX-695-YK (F) 24/06/2024		6.1.1.g.1. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis, C.			
Date de 1 ^{ère} mise en circulation		Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal			
18/03/2021					
Marque Désignation commerciale					
RENAULT MASTER Z.E					
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre					
VF1VAE00966700524 N1 CTTE					
Type/CNIT Énergie					
N10RENCTA69V518 EL					
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
93503					
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° :					
DATE :					
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 641138487

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																																																													
Contrôle technique périodique		13/10/2026	26119689																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																														
Défavorable pour défaillances majeures		Suite du procès-verbal Défaillance(s) mineure(s) 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, D,AVG. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, AVD,D. 6.2.5.a.1. SIEGE CONDUCTEUR : Siège défectueux 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVG.																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																
12/12/2026																																																																
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																
Contre visite																																																																
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 20/03/2025 : 69611km /																																																														
N° D'AGRÈMENT : S056S033		Afin de faciliter les campagnes de rappel graves, vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet https://www.utac-otc.com , rubrique « infos pratiques ».																																																														
(9) RAISON SOCIALE : SO.SEC.AUTO.		Attention, ce procès-verbal contient 2 pages																																																														
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0297810617 ZI de Kerpont 56600 LANESTER																																																																
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																
N° D'AGRÈMENT : 078T1076 SIGNATURE : 																																																																
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																
(2) Immatriculation et pays		Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																														
FX-695-YK (F)		24/06/2024																																																														
Date d'immatriculation		18/03/2021																																																														
Marque		Désignation commerciale																																																														
RENAULT		MASTER Z.E																																																														
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre																																																												
VF1VAE00966700524		N1		CTTE																																																												
Type/CNIT		Énergie																																																														
N10RENCTA69V518		EL																																																														
Document(s) présenté(s)																																																																
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																														
93503		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">+0.6m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">3%</td> <td colspan="2">9%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1428daN</td> <td colspan="2">914daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>448daN</td> <td>443daN</td> <td>290daN</td> <td>258daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">2%</td> <td colspan="2">11%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>448daN</td> <td>443daN</td> <td>290daN</td> <td>258daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 50%):</td> <td colspan="4">61%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3.5% à -1.5%)</td> <td colspan="4">-3.6%</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.6m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	3%		9%		Forces verticales :	1428daN		914daN		Frein de service :					Forces de freinage :	448daN	443daN	290daN	258daN	Déséquilibre (<20%):	2%		11%		Forces de freinage (efficacité) :	448daN	443daN	290daN	258daN	Taux d'efficacité (≥ 50%):	61%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20%					Feux de croisement (-3.5% à -1.5%)	-3.6%			
	AVANT		ARRIÈRE																																																													
	G	D	G	D																																																												
Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.6m/Km																																																															
Dissymétrie suspension (≤30%):	3%		9%																																																													
Forces verticales :	1428daN		914daN																																																													
Frein de service :																																																																
Forces de freinage :	448daN	443daN	290daN	258daN																																																												
Déséquilibre (<20%):	2%		11%																																																													
Forces de freinage (efficacité) :	448daN	443daN	290daN	258daN																																																												
Taux d'efficacité (≥ 50%):	61%																																																															
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20%																																																																
Feux de croisement (-3.5% à -1.5%)	-3.6%																																																															
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																
PROCÈS-VERBAL N° : N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																																																
DATE :																																																																